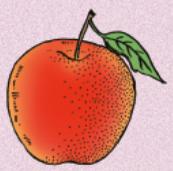
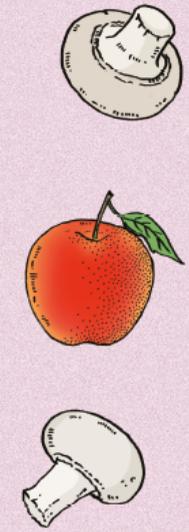
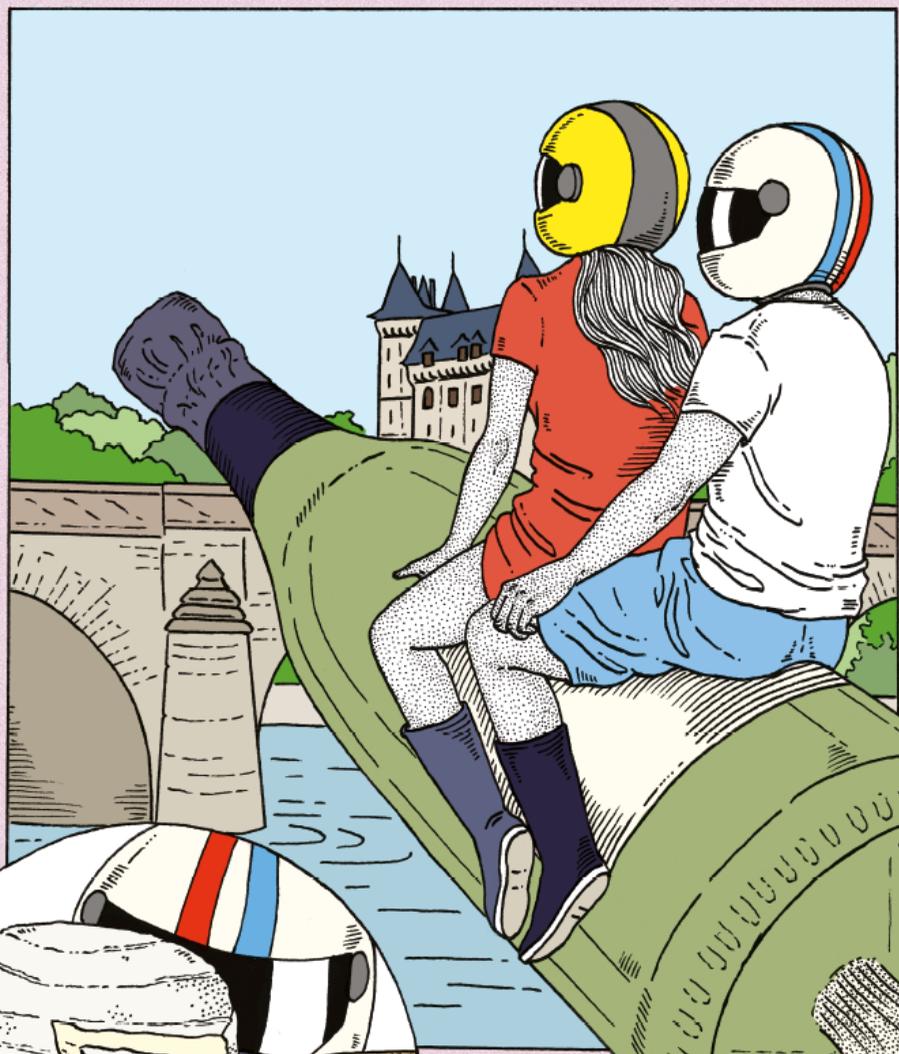


CONSOMMER LOCAL

Consommer Saumurois



OCT 2020
NOV



CAN DICE

SAUMUR MAGAZINE

Ville de Saumur - Bagneux - Dampierre-sur-Loire - Saint-Hilaire-Saint-Jacques - Saint-Lambert-des-Levees



Illustration de couverture :
Candice Roger
instagram/candicerogerillustration

04 ACTUALITÉS

06 JEUNESSE



07 SPORTS



08 CULTURE



10 DOSSIER



16 ART



19 INSTANTANÉ



20 INNOVATION



22 ÉVÉNEMENT



23 AMÉNAGEMENT



24 ASSOCIATION



25 SOLIDARITÉS



26 PORTRAIT



27 TRIBUNES

Hôtel de ville - Rue Molière - CS 54030
49408 Saumur cedex - Tél : 02 41 83 30 23

Directeur de la publication :

Jackie Goulet, Maire de Saumur

Rédacteur en chef : Lambert Creuxlebois,
Directeur du cabinet et de la communication

Rédaction, conception, mise en page :

Justine Béco, Kelly Charron, Franck Fortuna, Nathalie
Fourreau, Amélie Gibouin, Sylvie Guérin, Élodie Malaty,
Céline Marolleau.

Impression : Loire impression, Saumur

Tirage : 6 000 exemplaires

Reproduction totale ou partielle interdite

ISSN 1279-2934

Dépôt légal à parution

Retrouvez le "Saumur magazine" en ligne
sur le site de la Ville www.ville-saumur.fr/



ÉDITO

Chères Saumuroises, Chers Saumurois,
Ce Saumur Magazine est le premier de la nouvelle mandature et je ne saurais dissimuler tout le plaisir qui est le mien d'écrire à nouveau son éditorial. J'en profite pour remercier les électrices et électeurs saumurois d'avoir renouvelé leur confiance à l'équipe qui, depuis 2014, conduit l'action municipale : le résultat obtenu le 28 juin dernier, lors du second tour de l'élection municipale, a marqué, je crois, la réussite du précédent mandat autant que l'envie d'aller plus loin pendant les six prochaines années. J'y suis prêt. Nous y sommes prêts.

Vous retrouverez ainsi, dans ce magazine, un trombinoscope de vos 35 nouveaux élus municipaux ainsi que les grandes priorités politiques du mandat. Trois grands chantiers rythmeront ces six années - aménager les bords de Loire et finir de rénover le cœur de ville, réaliser un véritable plan vélo pour favoriser les mobilités douces, mettre la culture et la vie artistique au centre de notre dynamique sociale et économique - et cinq priorités constitueront le cap de notre action : l'éducation et la famille, parce qu'il nous faut faciliter la vie quotidienne des familles et accompagner nos enfants vers les défis de demain ; l'économie, pour créer de l'emploi, dynamiser nos commerces et installer de nouvelles entreprises ; le sport, parce qu'il est un élément essentiel de bien-être individuel et collectif et qu'il doit prendre toute sa place dans notre vie et notre ville ; le cadre de vie, car la rénovation urbaine, la valorisation du patrimoine et la propreté de Saumur participent avec force à sa qualité de vie qui, aujourd'hui plus qu'hier et demain plus qu'aujourd'hui, attirera de nouvelles populations en partance des grandes métropoles ; et la solidarité, enfin, car le développement doit profiter à chacune et à chacun d'entre nous. L'écologie sera notre fil rouge : une exigence perpétuelle, partout et tout le temps.

Ce projet municipal, qui tient en 80 propositions pour 80 millions d'euros d'investissement, a commencé à être mis en œuvre. Depuis le 29 juin, toutes les équipes sont mobilisées pour que les 80 propositions deviennent 80 actes. Nous avons six ans et nous n'en perdrons pas une seule seconde.

En parallèle de ce travail au long cours, nous restons bien évidemment pleinement investis et réactifs dans la gestion, au quotidien, de la crise sanitaire du COVID-19. Le Saumurois est, pour l'instant et grâce à l'action de chacune et chacun d'entre nous, grâce aussi à un travail étroit entre tous les acteurs institutionnels et de santé, relativement épargné : faisons le maximum, en respectant les gestes barrières et en demeurant vigilants, pour que cette situation perdure et que le nombre de contaminations et d'hospitalisations reste contenu.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne à Saumur.

Jackie Goulet,
Maire de la Ville de Saumur
Président de la Communauté d'agglomération
Saumur Val de Loire

POSEZ VOS QUESTIONS À JACKIE GOULET

Tous les deux mois, le Maire de Saumur répond aux lecteurs du Saumur Magazine :

relations.publiques@ville-saumur.fr

- La place des Ardilliers sera comme neuve d'ici quelques jours. Quels sont les prochains travaux menés sur la Ville de Saumur ?

Comme chacune et chacun a pu le constater, les travaux du Pont Cessart sont encore en cours et se termineront dans les semaines qui viennent, avec les travaux du giratoire du Théâtre. Dans le même temps, nous lançons les travaux sur les réseaux de la rue Molière avant sa rénovation complète en début d'année 2021, les travaux de la Croix Verte pour accueillir le Pôle Universitaire ou encore ceux de l'avenue de la Croix de guerre à Saint-Lambert-des-Levées.

- Le Château de Saumur a-t-il été très impacté par la crise sanitaire ?

La fréquentation sera en baisse d'environ -25% sur l'année. Mais la fréquentation estivale a été presque la même qu'en 2019 et, surtout, nous avons limité la baisse en faisant du Château le premier site touristique à réouvrir, au mois de mai, pour tout le département.

Sur les 80 points du projet municipal, y a-t-il des propositions déjà réalisées ?

Oui ! La 2e proposition a été votée en commission finances et sera effective à l'ouverture de la saison 2021 du Château, en février. Il s'agit de la création du 1 euro écologie : chaque ticket d'entrée au Château augmentera de 1 euro et cet euro supplémentaire servira à financer des projets écologiques, notamment d'aménagements des espaces naturels aux abords du Château.



SEMAINE BLEUE : DES RENDEZ-VOUS POUR LES SENIORS.

À Saumur, la semaine nationale des retraités et des personnes âgées se traduit par plus d'une dizaine de rendez-vous programmés entre le 25 septembre et le 16 octobre. Pour cette édition 2020, le CCAS de la Ville de Saumur propose un programme sur-mesure, adapté certes au contexte sanitaire, mais toujours aussi riche : séance de cinéma, atelier bien-être, visite patrimoniale, initiation informatique... Chacune et chacun pourra trouver dans cette programmation hétéroclite l'activité qui lui convient, dans le plus grand respect des gestes barrières pour assurer la protection de toutes et tous. Cet événement est aussi l'occasion pour les aînés de se rencontrer et de créer des liens entre générations.

**Programme complet sur ville-saumur.fr
Inscriptions possibles par téléphone au 06 08 87 59 74**



DE NOUVELLES ACTIVITÉS «INDOOR» À DÉCOUVRIR AUX PORTES DE SAUMUR

BADABOUM PARC :

Badaboum est un parc de jeux pour enfants de 1 à 12 ans couvert, chauffé et climatisé de 1000 m² pour s'amuser en toute sécurité.

Structures fixes, labyrinthe géant, trampolines, structures gonflables, piscines à balles, espace légos, jeux interactifs, piste de mini-karts et de cycles, espace pour les tout-petits de 1 à 3 ans, espaces anniversaires...

**Pour en savoir plus : www.badaboum-parc.fr
02 41 40 80 58**

NEW JUMP SAUMUR TRAMPOLINE PARK :

New sensation est un nouveau concept de parc de loisirs indoor multi-activités pour petits et grands.

Au programme : trampolines, murs d'escalade, jeux pour enfants, jeux virtuels 3D, auto-tamponneuses...

**Pour en savoir plus : www.newjumpsaumur.com
02 41 40 11 96**



NOUVEAUTÉS À LA BOUTIQUE DU CHÂTEAU

Amoureux(se) de Saumur ? Fier(e) d'être Saumurois(e) ? Envie de montrer à la terre entière que « the place to be », c'est ici ? On a ce qu'il vous faut.

La Ville lance « Une idée de Saumur par... ». Le principe : proposer chaque année à un artiste de donner sa vision de Saumur. Pour cette première édition, 2 visuels de Nelly Garreau (des amoureux en promenade sur le quai des Marronniers et le château qui se reflète dans la Loire) sont repris sur des affiches et des mugs.

On vous donne rendez-vous tout de suite pour ces objets en édition (très) limitée !

L'affiche (40X60 cm) est au prix de 6 €.

Le mug, fabriqué en Europe, avec une impression de grande qualité et présenté dans sa boîte cadeau, est au prix de 11 €.

Produits en vente à la boutique du Château du mardi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 17h30.



KYTROC : DONNEZ, RÉEMPLOYEZ, VENDEZ EN SAUMUROIS

Une gazinière, une commode, des livres ou objets de décoration vous encombrant ? Troquez-les ou vendez-les sur kytroc.fr, la nouvelle plateforme lancée par le service de déchets ménagers de Saumur Agglopropreté, Kyrielle, une première en Maine-et-Loire !

Loin de concurrencer les plateformes marchandes comme Leboncoin et en association avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire comme Aspire ou Emmaüs, ce vide-grenier virtuel réservé aux habitants de l'Agglomération saumuroise s'inscrit dans l'économie locale et circulaire afin de revaloriser les objets destinés à être jetés bien qu'en parfait état.

Concrètement, comment cela fonctionne ? Après avoir déposé une annonce de 0€ à 50€, les acteurs de l'économie sociale et solidaire bénéficient d'une priorité d'achat de 48h, un avantage favorisant leur visibilité pour inciter un nouveau public à fréquenter leurs ressourceries. Passé ce délai, les usagers intéressés peuvent prendre contact avec l'auteur de l'annonce pour récupérer l'objet et procéder au paiement en main propre.

Facebook « Kytroc Saumurois »
<https://www.kytroc.fr>



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : PRIX « COUP DE POUCE » POUR LE CCAS DE LA VILLE DE SAUMUR

Le CCAS de la Ville de Saumur participe aux Trophées STOP à l'exclusion Énergétique et remporte le 4^e prix pour la Région des Pays de la Loire.

Les Trophées STOP à l'exclusion énergétique organisés par la Fondation des Transitions ont pour objectif de valoriser les meilleures initiatives prises en France pour agir dans la lutte contre la précarité énergétique. Dans ce cadre, le dispositif mis en place par le CCAS a retenu l'attention du jury et s'est vu décerner le prix « Coup de Pouce ».

L'action de la Ville se décline en trois points : des ateliers de sensibilisation aux usages et aux comportements économes ; des diagnostics énergétiques effectués à domicile par un technicien qui réalise un bilan du logement; la réalisation de petits travaux dans le logement en fonction des préconisations du thermicien. Le coût de cette action, estimé à 500€ par logement, est intégralement pris en charge par le CCAS.



Si vous êtes intéressé(e) par une insertion publicitaire, en 4^{ème} de couverture, dans le prochain Saumur Magazine, merci de contacter le service communication au 02 41 83 30 23.

**1936**

date de début de la construction de l'école des Violettes

2010date de la labellisation de l'école « Patrimoine du XX^e siècle »**2021**

Janvier date de réintégration de l'école par ses élèves

ÉCOLE DES VIOLETTES : L'HISTOIRE SE RECONSTRUIT

La nouvelle municipalité a fait de l'éducation l'une des 5 priorités du mandat. C'est ainsi que les efforts engagés en faveur de la réussite éducative et du bien-être des enfants se poursuivent. Après les écoles du Clos Coutard, des Hautes Vignes, du Dolmen et Maremaillette, rénovées entre 2014 et 2020, l'engagement de la municipalité se concrétise par le projet de rénovation de l'école des Violettes. Des travaux entrepris, bien sûr, dans le respect de l'architecture particulière de cette école.

UNE ÉCOLE MODERNE (DEPUIS TOUJOURS !)

Tous les Saumurois connaissent l'école des Violettes. C'est qu'elle sait attirer l'attention : lignes cubistes, couleurs vives, murs en briques... Construite dans les années 1936-1938 par l'architecte-voyer Jean Hénin, cette école représentait alors la pointe du progrès : elle comportait un solarium, des

vestiaires, des salles d'hygiène et des salles de repos pour les enfants, des mosaïques aux couleurs gaies, une lumière abondante apportée par de larges baies et même un cabinet médical et un circuit général d'eau chaude. Depuis 2010, l'école des Violettes, petit bijou architectural, est très légitimement labellisée « Patrimoine du XX^e siècle ».

DES TRAVAUX POUR PLUS DE CONFORT ET UNE MEILLEURE ISOLATION

Les travaux de rénovation de l'école des Violettes comprennent une rénovation intérieure du bâtiment avec le remplacement des appareils d'éclairage et de chauffage, l'installation de faux-plafonds, la pose de nouveaux revêtements de sol (le sol en mosaïque sera sauvegardé autant que possible), la peinture des salles, la création de placards, la modernisation et le réaménagement de l'espace de restauration collective.

À l'extérieur du bâtiment, afin d'améliorer son isolation thermique, la couverture en fibro du toit plat sera remplacée par une membrane en PVC. De plus, les toitures à double pente en fibro ciment seront supprimées et une étanchéité sera réalisée sur les toitures terrasses d'origine.

L'ORGANISATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Afin d'apporter des conditions d'accueil optimales pour l'ensemble des élèves, des équipes enseignantes et des agents municipaux, les élèves, sur les temps scolaires et périscolaires, sont accueillis à L'Île des Enfants. La réintégration des enfants dans leur « nouvelle » école des Violettes est prévue au mois de janvier 2021. Encore quelques petites semaines à attendre...



6 à 15

l'âge des enfants qui peuvent être concernés par ce dispositif.

40

euros : le montant de l'aide lors de l'inscription dans une association sportive de la Ville de Saumur.

80 %

du dispositif est cumulable avec d'autres, dans la limite de 80% du montant total de l'inscription

AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

La Ville de Saumur a fait du sport pour tous et de l'égalité d'accès à la pratique sportive une priorité depuis plusieurs années et encore plus pour les années à venir. Le dispositif d'aide financière à la pratique sportive pour les enfants qu'elle a mis en place entre pleinement dans cet esprit, en soutenant les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants dans des associations sportives.

Destiné aux enfants saumurois de 6 à 15 ans issus de familles au quotient familial inférieur ou égal à 605 €, ce dispositif permet de bénéficier d'une réduction de 40 € sur le montant de l'adhésion à un club.

Quand on sait que la pratique de l'activité physique et sportive est autant un levier d'épanouissement personnel, de bien-être, de bonne santé qu'un moyen idéal d'échanger, de partager et de rencontrer mais aussi un vecteur d'éducation, ce dispositif mérite d'autant plus d'être connu et utilisé. Parlez-en autour de vous !

Ce dispositif s'adresse aux enfants :

- Souhaitant intégrer une association sportive de la Ville de Saumur
- Âgés de 6 à 15 ans révolus
- Habitant Saumur et ses communes déléguées

- Avec un quotient familial inférieur ou égal à 605 €.

Cette aide est une déduction du montant de l'adhésion, elle est cumulable le cas échéant avec d'autres aides, mais dans la limite de 80 % du montant total de l'inscription, cette aide est versée aux associations et vient en déduction du montant de l'adhésion. Ce dispositif est valable pour une inscription par an entre septembre et mars et par enfant.

COMMENT FAIRE ?

- Prendre contact avec l'association et vérifier les conditions de pratique de l'activité. Si l'association le propose, effectuer des séances tests pour être sûr que votre enfant souhaite s'engager dans cette discipline
- Inscrire votre enfant au sein de l'association en vous munissant des documents suivants :

- Télécharger le formulaire d'aide à la licence sportive proposé par la Ville sur le site internet de la Ville et le compléter et le signer par vous et votre enfant

- Une copie d'un justificatif de domicile

- Une copie d'un justificatif de quotient familial CAF ou MSA



Renseignements auprès du Service Vie Associative et Sportive de la Ville de Saumur

Espace Jean Rostand,
330 rue Emmanuel
Clairefond,
49400 SAUMUR

Téléphone : 02 41 83 12 80
sports@ville-saumur.fr



Photo : Exposition Urbain Fardeau

URBAIN FARDEAU ENTRE AU CHÂTEAU

Avec son record de 106 000 visiteurs atteint en 2019 et malgré une crise sanitaire qui a obligé sa fermeture durant 2 mois, le Château de Saumur n'a pas sacrifié sa dynamique : premier site touristique du département à réouvrir après le confinement, il a également tenu à maintenir durant tout l'été sa programmation.

RETOUR SUR LA PROGRAMMATION ESTIVALE

Cet été, ce sont 12 visites thématiques plus passionnantes et originales les unes que les autres qui ont été proposées aux adolescents ainsi qu'aux enfants à partir de 18 mois pour découvrir le château en s'amusant. Le septième art s'est à nouveau installé dans les jardins les lundis de juillet et d'août. Des films d'aventure et des comédies étaient à l'affiche afin de contenter tous les goûts. Aussi, des ateliers pédagogiques d'observation du soleil et des séances de sport ont attiré de nombreux adeptes.

Clou du spectacle, l'exposition « Regards croisés sur la guerre » proposée par l'artiste Émeric Lhuisset qui a investi les salles du château d'une manière radicalement nouvelle en introduisant des œuvres d'art contemporain mises en parallèle des collections du château. L'exposition a même été prolongée jusqu'au début du mois de novembre... en même temps que s'ouvre une seconde exposition temporaire, consacrée à Urbain Fardeau et organisée, pour la première fois, dans la salle Peton, au deuxième étage du Château.

EXPOSITION « URBAIN FARDEAU, MÉMOIRES D'UN CHIRURGIEN-SABREUR »

Urbain Fardeau naît à Varennes-sur-Loire en 1766. Ce personnage aux multiples facettes, professeur de rhétorique, prêtre, capitaine de gendarmerie, interprète, aide de camp, capitaine des hussards, chirurgien-major, médecin des pauvres... a traversé les époques de la Monarchie de Louis XV au règne de Louis-Philippe en passant par la Révolution et le Premier-Empire. Sa témérité et sa bravoure le font se distinguer à plusieurs reprises notamment en octobre 1799 lors de la seconde campagne d'Italie lorsqu'il fait face, avec seulement

2 hussards, à une colonne d'environ 600 Autrichiens dont il fait 200 prisonniers. Sa carrière militaire terminée, il se consacre à la médecine. Il exerce la chirurgie, l'ophtalmologie et prodigue des soins gratuits aux pauvres. Il décède à Saumur en 1844.

La Ville a souhaité organiser une exposition dédiée à cet homme hors du commun qui a contribué à enrichir le patrimoine saumurois. Les archives, tableaux, gravures et armes anciennes exposés proviennent du Château-Musée, des archives municipales, de prêts de particuliers et du Musée de la Cavalerie. Ces objets et œuvres retracent l'épopée d'un chirurgien-sabreur passionné et passionnant...

Cette exposition se tiendra du 19 septembre au 31 décembre. À découvrir lors de votre visite du château.



Renseignements :

Le château est ouvert du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020, du mardi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

www.chateau-saumur.fr
chateau.musee@ville-saumur.fr
 02 41 40 24 40

6

recueils dans lesquels Urbain Fardeau a raconté sa vie

600

soldats désarmés par Urbain Fardeau lors de la seconde campagne d'Italie

30

Le nombre d'années durant lesquelles il a exercé la médecine, la chirurgie et l'ophtalmologie

2

c'est au deuxième étage du Château de Saumur qu'est organisée cette exposition. Un étage globalement fermé au public depuis près de vingt ans et qui, depuis un an, commence à se réouvrir progressivement...



Photo : Exposition Regards croisés sur la Guerre

**NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE :
UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PRÉCISE POUR
6 ANS**



Photo : Alexandre Hellebuyck

Le 28 juin dernier avait lieu le second tour de l'élection municipale. Jackie Goulet et la liste AGIR ont été élus par les Saumurois avec 63,78% des suffrages. Installés le 3 juillet lors du premier Conseil municipal de la mandature, qui avait lieu pour la première fois de l'histoire au Jardin des Plantes afin de respecter les mesures barrières, les nouveaux élus - 29 pour la majorité « AGIR », 4 pour « Saumur Ensemble » et 2 pour « Saumur en Premier » - ont pris leurs fonctions. Jackie Goulet a été réélu Maire de la Ville de Saumur, avant d'être également élu Président de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire le 16 juillet dernier lors du premier conseil communautaire de la mandature.

80 propositions pour 80 actes

Le temps de la campagne électorale est désormais clos : il a laissé place au temps de l'action. Le projet électoral AGIR est ainsi devenu le projet municipal pour les six années

à venir - 80 propositions, destinées à devenir durant le mandat 80 actes, et qui ont été données comme feuille de route à l'ensemble des agents de la collectivité.

Quelles priorités ?

Le projet municipal se découpe en 3 grands chantiers, 5 priorités et 1 fil rouge.

LE FIL ROUGE

L'écologie sera le fil rouge de notre action : une exigence perpétuelle et non négociable dans chacun de nos projets. C'est là un sujet qui se verra renforcé : la crise sanitaire, sociale et économique que nous vivons doit impérativement nous amener à penser et modifier nos modes de vie, de consommation, de déplacement. Nous ferons ainsi de Saumur une Ville au cœur de laquelle la nature trouve sa place, une Ville où l'on se nourrit de produits sains, une Ville où l'on apprend à consommer moins d'énergie et une Ville où l'on apprend

à nos enfants l'amour de la nature et de ses richesses. Elle devra aussi être intégrée avec force dans toutes les politiques communautaires, notamment à travers le Plan Climat Air Énergie Territorial. Quelques exemples : création il y a quelques jours du « 1 euro écologie » (augmentation de 1 euro de tous les tickets d'entrée au Château de Saumur afin de financer des projets écologiques) ; coordination par l'agglomération de la création d'une cuisine centralisée capable de servir 2 500 repas par jour avec une forte proportion de produits bio et locaux ; végétalisation de la Ville avec par exemple les « jardins de poche »...

LES TROIS GRANDS CHANTIERS

Les quais de Loire constitueront un des trois grands chantiers du mandat. Nous voulons modifier en profondeur notre ville. Lui donner une nouvelle impulsion à travers un projet structurant qui, en respectant son identité, lui apportera un grand souffle de modernité. Pour



Photo : Alexandre Hellebuyck

transformer durablement Saumur, nous mènerons un projet audacieux qui permettra de tourner la ville vers la Loire. En recentrant Saumur sur le fleuve qui la traverse, nous créerons du lien entre les quartiers (Saint-Lambert-des-Levées et quartier de la gare, quartier d'Entre-les-Ponts, cœur de ville, Château) pour redonner de la cohérence à notre cité ; nous aménagerons les quais en un lieu de vie quotidienne et nous finirons de rénover l'hyper cœur de ville afin d'harmoniser les rues et les places les plus fréquentées. Au total, nous investirons 15 millions d'euros sur le mandat pour réaliser ce projet d'envergure et consulterons les Saumuroises et les Saumurois à chaque étape pour qu'ils participent à l'invention de cette nouvelle ville.

Le vélo et les mobilités douces seront le deuxième grand chantier des six années à venir. Parce qu'il correspond à un nouveau mode de vie, parce qu'il est non-polluant, parce qu'il participe à la qualité du cadre de vie, notamment dans

une ville qui accueille 1,3 millions de touristes par an, nous voulons favoriser la place du vélo à Saumur en lançant un programme ambitieux de travaux. Beaucoup d'entre vous l'ont d'ailleurs expérimenté durant le confinement et, toutes et tous, avons constaté à quel point il peut être agréable, facile et rapide de se déplacer dans notre ville à vélo, à condition d'être en sécurité. Au total, c'est 1 million d'euros qui sera consacré au vélo sur l'ensemble du mandat, en plus de tous les grands investissements urbains qui intégreront d'office la place du vélo dans leur projet. Pistes cyclables, accroche-vélos, location à la minute, éducation au vélo... rien ne sera laissé au hasard !

La vitalité culturelle sera le troisième grand chantier, parce qu'elle est un pilier de l'attractivité. La vie culturelle doit, au même titre que l'accès au sport ou la transformation urbaine, être un pilier de l'attractivité de la Ville et un moteur pour son développement

social et économique. Capable d'apporter du plaisir et de l'émotion, capable aussi d'ouvrir à des horizons nouveaux, la vie culturelle constitue également un critère déterminant pour attirer des populations plus jeunes à Saumur. C'est pourquoi nous avons décidé de faire de la vie culturelle - dans un sens large : musiques actuelles, valorisation du patrimoine, cheval, art... - un chantier majeur de ce mandat. En quelques mots : réaménagement de la salle Beurepaire en salle de concerts, aide à la pratique de l'équitation, création du OFF des journées du patrimoine dès 2021...

LES CINQ PRIORITÉS

L'éducation comme priorité permanente. Nous avons le devoir d'être des passeurs pour nos enfants. Des passeurs de savoirs, de savoir-faire, de culture, d'histoires... Pour un passage de témoin dans les meilleures conditions possibles et des enfants capables, demain, non seulement d'être

Photo : Frédéric Ayroulet



heureux mais aussi de répondre aux défis de leur temps, nous devons mettre en place une politique ambitieuse en matière d'éducation, de jeunesse et d'accompagnement des familles. Les actions à venir : fin du cycle de rénovation des écoles de Saumur (école des Violettes, école Millocheau, regroupement de Charles Perrault / Petit Poucet et Arche Dorée / Récollets...) ; création d'une garderie sur-mesure, avec des horaires adaptés ; aménagement de potagers dans les écoles...

L'économie pour créer de l'emploi et renforcer l'attractivité.

La dynamique économique et commerciale sera être un axe majeur de notre action car c'est elle qui est capable de créer des emplois et d'attirer de nouvelles populations. Grâce au programme « Action Cœur de Ville », nous avons permis à Saumur d'être à nouveau courtisée par les investisseurs et d'installer de nombreux commerces : il nous faut renforcer et amplifier cette dynamique dans les prochaines années : création d'une conciergerie et d'un marketplace, aménagement d'aire de repos, de jeux ou de sports en coeur de ville pour attirer de nouvelles populations, création d'un guichet unique pour les créateurs d'entreprise...

Le sport, élément fondamental de la vie dans tous ses aspects.

Le sport est l'une des clés du bien-être de chacun et de la cohésion de notre société. Au même titre que l'éducation ou la culture, nous continuerons de lui donner une attention toute particulière et des moyens en conséquence. Notre ambition : permettre à chacune et chacun de pratiquer librement l'activité physique de son choix, à son propre rythme. Les actions à venir : la réhabilitation complète du Clos Coutard et la construction d'une Maison des Sports de combats, l'installation d'aires sportives en accès libre, la création de circuits d'activités physiques et sportives, la mise en place d'un programme d'animations sportives sur le modèle des « Effervescences »...

Le cadre de vie, une richesse à préserver. On aime Saumur aussi et surtout pour sa beauté architecturale et naturelle. Ce n'est pas pour rien qu'1,3 million de touristes y viennent chaque année. Le cadre de vie, qui inclut la voirie, la propreté, la tranquillité... mérite ainsi qu'on lui donne la plus grande attention. Les actions à venir : doublement du budget de rénovation des voiries, pour réaménager

davantage de rues et de trottoirs ; création d'une équipe d'intervention rapide pour gérer au mieux tous les petits désagréments du quotidien ; réalisation de plusieurs grands aménagements urbains (place des Ardilliers quasiment terminée, rue Bedouet...).

La solidarité, la valeur-maîtresse du projet. Dès que nous créons de la richesse, dès que nous installons des entreprises, dès que nous développons la ville, il nous faut impérativement que ces bonnes nouvelles le soient pour chacune et chacun d'entre nous, sans aucune exception. C'est pour cela que les politiques de solidarité sont au centre de notre action. Nous subventionnerons ainsi le Centre communal d'action sociale, pilote de cette politique, à hauteur de 3,5 millions d'euros sur 6 ans. Les autres actions à connaître : l'instauration du bilinguisme dans au moins une crèche municipale ; la création de deux nouvelles maisons pluridisciplinaires de santé ; la mise en place de nouvelles marches exploratoires ; un ambitieux programme d'adaptation de la ville à tous les handicaps...

Majorité (liste Agir)

**Jackie Goulet**

Maire de la Ville de Saumur,
Président de la Communauté
d'Agglomération Saumur Val de Loire

**Noël Néron**

Maire délégué de Bagneux,
Conseiller Municipal délégué à la Sécurité
Tranquillité Publique - Anciens combattants
Correspondant défense
Conseiller Communautaire

**Marc-Antoine Néron**

Maire délégué de
Saint-Hilaire-Saint-Florent
Conseiller Municipal délégué
aux Sports – Événementiels sportifs,
Conseiller Communautaire

**Béatrice Guillon**

Maire déléguée de
Saint-Lambert-des-Levées
Conseillère Municipale déléguée
à la Vie Associative
Promotion des associations,
Conseillère Communautaire

**Nathalie Liébault**

Maire déléguée de
Dampierre-sur-Loire,
Conseillère Communautaire

**Astrid Lelièvre**

1^{ère} Adjointe au Maire
Solidarités – Petite enfance
Référénte Politique de la Ville,
- Conseillère Communautaire déléguée
à la politique de la ville, contrat de ville,
pilote du nouveau programme de
renouvellement urbain et contrat enfance
jeunesse
- Vice-Présidente du CCAS

**Alain Gravouelle**

2^{ème} Adjoint au Maire
Finances – Marchés Publics
Commission d'Appels d'Offres

**Géraldine Le Coz**

3^{ème} Adjointe au Maire
Ressources Humaines
Systèmes d'Information,
Conseillère Communautaire

**Bruno Prod'homme**

4^{ème} Adjoint au Maire
Espaces Publics
Stationnement – Cavités
Correspondant Sécurité routière,
Conseiller Communautaire

**Gaëlle Faure**

5^{ème} Adjointe au Maire
Urbanisme – Monuments Historiques
Gestion patrimoniale – Mobilités
Référénte NPNRU et Action Cœur de Ville,
Conseillère Communautaire

**Christophe Cardet**

6^{ème} Adjoint au Maire
Éducation – Enfance –
Jeunesse,
Conseiller Communautaire

**Florence Métivier**

7^{ème} Adjointe au Maire
Animations – Ville d'Art et
d'Histoire – École d'Art – Archives
– Relations Internationales

**Jonathan Josse**

8^{ème} Adjoint au Maire
Sports et Vie Associative

**Loïc Bidault**

Conseiller Municipal délégué
Écologie – Développement Durable
Transition énergétique,
Conseiller Communautaire délégué
au dossier de Méron

**Arlette Bourdier**

Conseillère Municipale déléguée
Relations financières
avec les organismes extérieurs,
Conseillère Communautaire

DOSSIER



Sophie Tubiana

Conseillère Municipale,
Conseillère Communautaire
délégée à la valorisation
de la biodiversité

- Présidente du Parc Naturel Régional
Loire-Anjou-Touraine



Sylvie Taugourdeau

Conseillère Municipale,
Conseillère Communautaire



Patrice Combeau

Conseiller Municipal délégué
Éclairage public – Affaires Générales
Cimetières – Juridique – Assurances



Judith Grima

Conseillère Municipale



Grégory Pierre

Conseiller Municipal,
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Saumur Val de Loire,
délégué aux commerces, à l'artisanat,
au tertiaire et aux marchés publics



Renaud Houtin

Conseiller Municipal



Olivier Braems

Conseiller Municipal délégué
Systèmes d'Information



Hélène Rio

Conseillère Municipale



Thomas Guilmet

Conseiller Municipal délégué
Ressources Humaines – Mutualisation,
Conseiller Communautaire
délégué à la mutualisation des services
et au schéma de mutualisation
- Président de Saumur agglabus



**Bénédicte
Lhommedé**

Conseillère Municipale



Kong-Mong Cha

Conseiller Municipal délégué
Commerce et marchés de plein air



Vanessa Godfrin

Conseillère Municipale



Agathe Coublant

Conseillère Municipale



Jules Ricou

Conseiller Municipal délégué
Devenir de la salle Beaurepaire

Minorité (liste Saumur Ensemble)



**Bertrand
Chandouineau**

Conseiller Municipal
Conseiller Communautaire



Patricia Villarmé

Conseillère Municipale
Conseillère Communautaire



Michel Oliva

Conseiller Municipal



Fabienne Sourdeau

Conseillère Municipale



Bernard Henry

Conseiller Municipal
Conseiller Communautaire



Bénédicte Le Menac'h

Conseillère Municipale



4

artistes sélectionnés

4

univers différents

4

thèmes



ART THÉRAPIE ?

Le confinement et la crise sanitaire ont eu et continuent d'avoir un impact négatif sur l'économie. Si beaucoup de secteurs en souffrent encore, l'un d'eux fait rarement la une des médias : le secteur artistique. Et pourtant, nombreux sont les artistes qui ont vu leurs expositions ou commandes annulées. C'est pour cette raison d'ailleurs que le Château de Saumur a souhaité maintenir l'exposition « Regards Croisés » d'Émeric Lhuisset durant tout l'été et jusqu'à novembre.

LE HALL

L'espace « Le Hall », situé au cœur de l'accueil de l'Hôtel de Ville, a dû, lui, se contraindre à annuler toutes ses expositions programmées jusqu'à nouvel ordre. La raison ? L'ouverture des portes de l'Hôtel de Ville uniquement sur rendez-vous depuis le mois de mai pour des raisons de sécurité sanitaire. Mais soucieuse de conserver des liens avec le monde artistique, la Ville de Saumur a fait le choix de faire appel aux quatre artistes qui devaient exposer durant les prochains mois pour leur confier une mission spéciale : nous aider à communiquer positivement sur la crise sanitaire et les mesures barrières. Candice Roger (en page

de couverture), Nelly Garreau (page 18), Red Ape et Charlie Poppins ont répondu présents et produit un visuel spécial « covid ».

ART URBAIN

Ces quatre artistes, venus d'univers tout à fait différents, ont accepté de réaliser pour la Ville de Saumur un visuel avec un thème d'actualité : consommer local, visiter local, remercier les soignants (entre autres!) et les gestes barrières. C'est ainsi que les Saumurois ont pu découvrir des visuels originaux, avec des styles différents - visuels que nous avons reproduits ici dans ce premier Saumur Magazine de l'ère covid-19.



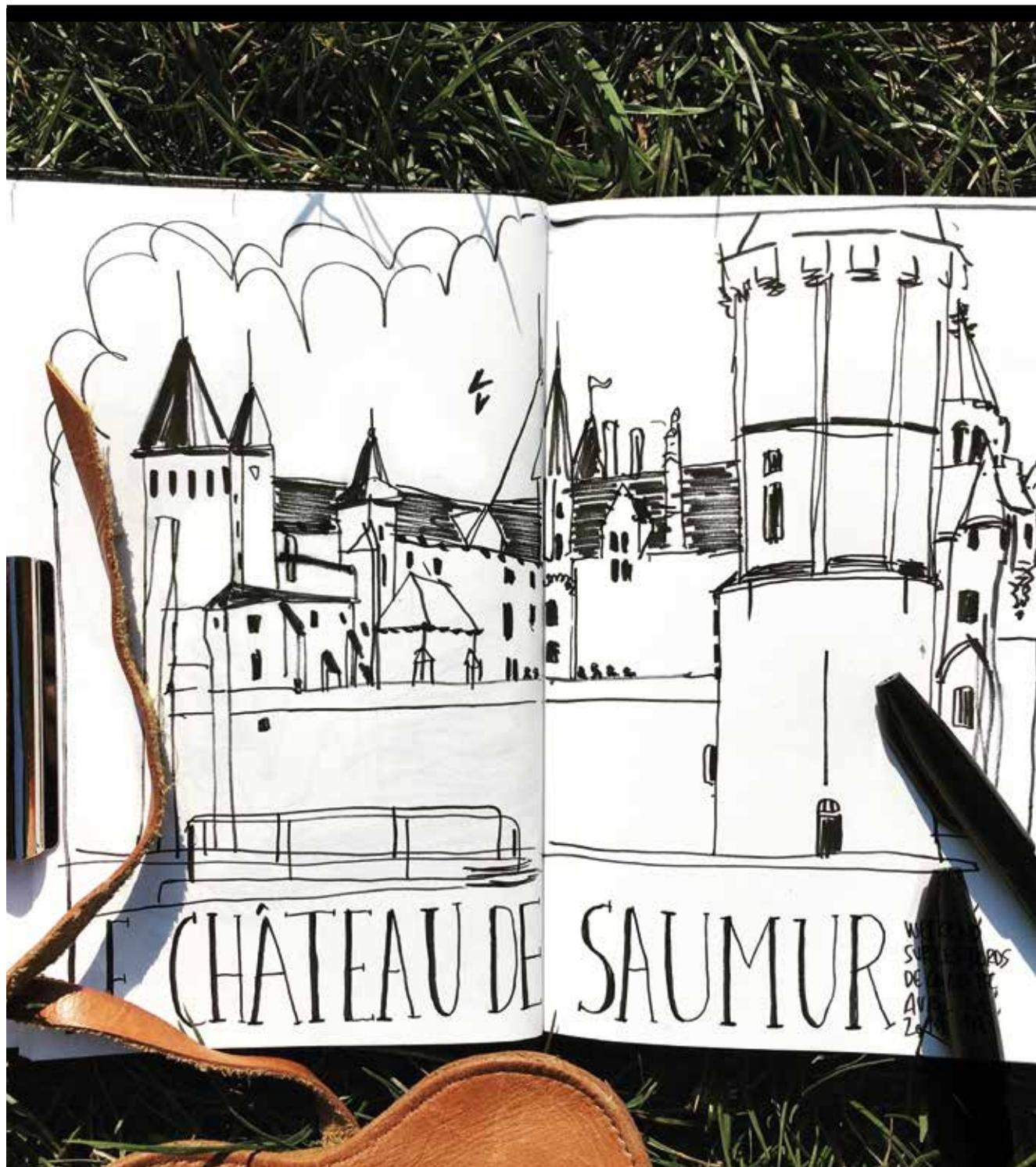
⑤ Ville de SAUMUR

CET ÉTÉ VOYAGEONS SAUMUROIS !



EHAI

Conception : Nelly Garreau - Instagram/nellygarreau



Contribuez à cette page
en nous envoyant vos plus belles
photos sur facebook et instagram
#csaumur

Croquis du Château de Saumur.
Illustration : Arnaud Chauvel
www.instagram.com/chaugelgraphiste

LES QUAIS DE LOIRE (RE)DEVIENNENT UN LIEU DE VIE

LES QUAIS DE LOIRE (RE)DEVIENNENT UN LIEU DE VIE

Et si les quais de Loire étaient « the new place to be ? » Après une période de confinement qui nous a fait rêver de nouveautés, les bords du fleuve semblent de plus en plus attirer les Saumurois et les touristes. Tour d'horizon de ce lieu d'avenir à découvrir à pied, à vélo ou en bateau, en mangeant, en dormant ou simplement en profitant du paysage...

ENVIE D'UNE BALADE EN LOIRE OU D'UNE NUIT SUR L'EAU ?

On est bien sur les bords de Loire... mais on est sans doute encore mieux sur la Loire, meilleur spot pour admirer la Ville. Parce qu'on ne se risquera pas à y plonger (c'est interdit !) et qu'on n'a pas tout à fait le courage pour ramer dans un kayak, on vous propose d'embarquer sur le « Saumur Loire », ce bateau à fond plat stationné sur le quai Lucien

Gautier et qui permet de naviguer. Cet été, différentes croisières vous ont été proposées : « coucher de soleil », « dînatoire », « œnologique », « apéritive » et « picnic » et jusqu'en octobre « découverte ». De quoi découvrir la Loire en passant un vrai moment de convivialité. Même esprit avec « Loire Évasion » : son bateau « La Nonchalante » et son capitaine bien connu, Vincent Pocquereau, vous emmèneront pour des sorties

« coucher de soleil » et « bivouac » qui sauront nourrir, à coup sûr, votre page instagram.

Amoureux de la nature et de l'authentique, notez aussi que Loire Évasion vous propose des hébergements insolites, sur la Loire, avec son « Martin Pêcheur », un écolodge flottant.



15

bateaux

20

producteurs, commerçants
ou artisans

2

marchés d'ici fin 2020,

Prochains marchés :
25 octobre et en décembre
(date pas encore fixée)

Les horaires : 9h - 13h

BESOIN D'UNE DOSE DE SOLEIL EN SIROTANT UN APÉRO ?

À mi-chemin entre « Le Saumur Loire » et « La Nonchalante » de « Loire Évasion », montez à bord d'une réplique d'un des bateaux lavoirs qui étaient amarrés le long des quais de la Ville au début du XX^{ème} siècle pour y déguster, par exemple, une planche de fromages ou une coupe de bulles (avec modération bien sûr). Catherine Roëls-Flament, qui tient ce lieu unique nommé « Sur les quais » et devenu incontournable depuis plus d'un an, vous proposera midi et soir une cuisine simple, faite de produits de qualité. Hors saison, le bateau peut aussi être privatisé pour vos soirées.

ON CONNAISSAIT LE MYTHIQUE MARCHÉ SAINT-PIERRE DU SAMEDI MATIN... DÉCOUVREZ MAINTENANT LES MARCHÉS FLOTTANTS !

Vincent Pocquereau et « Loire évasion » sont également à l'origine des premiers marchés flottants qui ont vu le jour en mai

dernier et ont rapidement rencontré un franc succès. L'idée ? Booster l'activité sur les quais, proposer un nouvel événement innovant et convivial, et aider les commerçants et artisans locaux après une longue période de confinement. Le résultat a été net : les Saumurois ont été conquis par l'originalité de l'événement et ont répondu présents. TF1, M6 et France 3, rien que ça, ont même salué la réussite de ce nouveau concept... !

Depuis, les bateliers ont créé l'association « Les marchés flottants ligériens » et programmé de nouveaux marchés chaque 4^e dimanche du mois jusqu'à octobre, en même temps que la Brocante du Théâtre. Avec, en bonus, un marché exceptionnel pour Noël.

LES QUAIS : L'UN DES TROIS GRANDS CHANTIERS POUR CE NOUVEAU MANDAT

Aménager les quais de Loire en un lieu de vie quotidienne : c'est l'un des projets phares de la nouvelle municipalité, élue pour les 6 prochaines années. Amorcé avec l'installation d'une toute nouvelle signalétique jaune et noire, ce

projet prévoit des équipements sportifs en accès libre, l'installation de tables de pique-nique, de jeux pour enfants, de jets d'eau, de structures flottantes sur le fleuve, la création d'une promenade et d'événementiels récurrents ou ponctuels, etc... Rendez-vous bientôt pour découvrir ce projet qui doit changer le visage de Saumur !



Contacts :

lesmarchesflottantsligériens@gmail.com / 06 50 61 97 26

contact@croisieressaumurloire.fr
06 63 22 87 00

contact@sur-lesquais.com
06 98 65 83 32

loireevasion@gmail.com
06 26 99 85 77



LES CADETS DE SAUMUR

2020 est l'année commémorative des 80 ans de la Bataille des Cadets de Saumur. Les 19 et 20 juin 1940, malgré de faibles moyens et une formation incomplète, ceux que l'on appellera les « Cadets de Saumur », restés dans l'histoire comme des héros, vont se battre avec courage et acharnement sous une pluie d'obus allemands pour défendre un tronçon de Loire et ses ponts, entre Gennes et Montsoreau. Les Écoles Militaires et la Ville de Saumur se souviennent et rendent hommage à ces hommes d'exception.

L'HISTOIRE...

Le 10 mai 1940, les troupes du IIIe Reich lancent leur attaque contre la France, la Belgique et le Luxembourg. 40 jours plus tard, elles combattent au cœur de la France et arrivent le long de la Loire, dernière barrière naturelle sur laquelle les autorités militaires françaises comptent s'appuyer pour retarder l'inexorable avancée allemande.

Une portion de plus de 30 kilomètres de long a été donnée à défendre à l'École de Cavalerie et du Train autour de la Ville de Saumur, par

le commandant de la IXe région militaire. Entre le 19 et 20 juin, ces jeunes élèves officiers, sous-équipés en matériel militaire, sans artillerie, ni appui aérien, renforcés de quelques unités militaires diverses, vont arrêter la progression ennemie.

Cette résistance opiniâtre va étonner les Allemands et susciter une admiration réelle pour ces combattants prêts à sacrifier leur vie pour la défense de la France, alors même que tout semble perdu. L'un d'eux a ces mots pour saluer leur bravoure et leur sacrifice : « Kavallerie kadetten, tapfere soldaten » (« Cadets de Cavalerie, valeureux soldats »). C'est ainsi que le terme allemand de Cadet, désignant de jeunes soldats, est revenu dans la langue française et qualifie depuis ces élèves des Écoles militaires de Saumur et leurs hauts faits d'armes.

UNE PUBLICATION ET DES HOMMAGES...

À l'occasion des 80 ans de ces combats, la Ville et ses partenaires (Écoles Militaires, Communauté d'Agglomération, AORS, ANORABC, ONACVG, UNOR...) ont édité un livret qui relate les

principaux événements de cette histoire héroïque. Ce focus est disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site de la Ville www.ville-saumur.fr (page Ville d'art et d'histoire). Des événements commémoratifs sont également prévus en octobre afin de célébrer cet anniversaire et rendre hommage aux disparus et aux survivants âgés aujourd'hui de presque cent ans.

2 885

soldats français et nord-africains dont 850 élèves et officiers de l'École de Cavalerie et du Train engagés dans la Bataille des Cadets

32

kilomètres : longueur du tronçon de Loire à défendre par les Cadets et leurs compagnons d'armes

20 000

soldats allemands sont arrivés progressivement devant les Français

LA CROIX VERTE RENAÎT



2 ha

d'espaces publics aménagés.

650

mètres d'aménagements dédiés aux piétons et aux cycles.

70

arbres plantés.

18

mois de travaux.

Reconstruits en partie après la deuxième guerre mondiale, les quartiers de Clairefond et de la Croix verte n'avaient depuis pas connus de grand programme de rénovation. 2021 marquera un renouveau : finis ces bâtiments vieillissants qui jalonnent la Loire, plus tout à fait conformes aux normes actuelles et à la demande. Place, dans les prochaines semaines et dans les prochains mois, au nouveau Pôle mutualisé de formation - le pôle Universitaire - et au nouvel EHPAD de la Sagesse.

DES ÉQUIPEMENTS MAJEURS POUR LA VILLE

Avec la construction d'un nouveau Pôle de formation, la Ville de Saumur, en partenariat étroit avec la Région Pays-de-la-Loire et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, se donne une arme essentielle à sa dynamique. Ce nouveau site, situé au plus près de la gare et à quelques minutes à pied du

coeur de ville, regroupera des filières universitaires, l'école d'infirmier(e)s et d'aides-soignant(e)s et les Compagnons du Devoir. Un véritable outil pour former nos jeunes, les inciter à demeurer à Saumur, en attirer d'ailleurs et, surtout, faire de Saumur une ville de plus en plus attractive pour les familles, soucieuses d'avoir des établissements scolaires comme universitaires de qualité et à proximité.

Plus grand, plus moderne, le nouvel EHPAD de la Sagesse accueillera, lui, les pensionnaires actuels de la Sagesse et offrira une qualité de service plus adaptée et favorisant ainsi le bien-être des personnes âgées mais aussi du personnel spécialisé de l'établissement.

Melting pot intergénérationnel, cette Croix Verte nouvelle version apparaît comme un atout économique, social et sociétal pour Saumur : lieu de formation, lieu de vie, elle sera aussi lieu de rencontre et d'échange.

UN AMÉNAGEMENT URBAIN

La construction du nouveau pôle universitaire et du nouvel EHPAD exige également de nouveaux aménagements urbains, pour permettre notamment une meilleure cohabitation entre piétons, cycles et personnes à mobilité réduite tout en intégrant les services de transports en commun, livraisons, collecte et stationnement. Une allée paysagère sera créée ainsi qu'une place centrale reliant les deux nouvelles structures. Le périmètre d'intervention comprend la rue de l'Ancienne Gare, la rue Emmanuel Clairefond, la rue de l'Île Neuve, dans sa partie sud, la rue des Îles, la friche urbaine située à l'extrémité est du site et la contre-allée David d'Angers.

RETOUR AU STADE, RETOUR EN SALLE, RETOUR AU SPORT.



Cette rentrée inédite de septembre 2020, en plus de la rentrée scolaire a marqué également le retour sur les stades, dans les gymnases et sur les espaces en accès libre des nombreuses et nombreux sportifs saumurois. Qu'ils soient scolaires avec la pratique de l'Education Physique et Sportive, qu'ils soient licenciés dans l'une des nombreuses associations sportives de la Ville, qu'ils soient autonomes sur des espaces de proximité... on vous propose un petit focus sur cette rentrée sportive particulière qui a amené la Ville et ses nombreux partenaires dans le domaine du sport à innover et anticiper pour permettre une reprise dans un cadre sanitaire sécurisé.

12 jours après le début du déconfinement du 11 mai, la Ville de Saumur a rouvert ses premiers équipements sportifs. Entre la fin du mois mai et le mois de juin, plusieurs associations et collègues ont pu retrouver le plaisir de la pratique physique et sportive en bénéficiant de l'accompagnement de la Ville sur les protocoles d'accès et de pratique. En plus d'expérimenter des nouvelles conditions d'usage

des équipements sportifs, cette période a permis aux premiers acteurs concernés par cette reprise de contribuer à renouer du lien entre les pratiquants et à se remettre en mouvement après une période de confinement peu propice à l'activité physique. La période estivale a été l'occasion pour les Saumuroises et Saumurois de poursuivre leur reprise progressive.

Nombre d'entre eux ont pu profiter du programme « sport toi bien » mis en place dans le cadre d'Effervescences. Les plus jeunes ont pu accéder aux activités physiques et sportives proposées dans les dispositifs municipaux «vacances 9-12» et «S.A.C ADOS». Les premiers clubs ont repris leur premiers entraînements de la saison 2020-2021 entre le 23 juillet et le 15 août.

Les plus jeunes ont pu succéder à leurs aînés en reprenant leurs activités à travers des stages organisés par leur club.

La Ville de Saumur a réautorisé l'utilisation généralisée des vestiaires dans ses stades et gymnases avec la communication de règles

précises à respecter (une place sur deux sur les bancs, une douche sur deux, temps de présence réduit au maximum etc...).

En cette rentrée, c'est la totalité des installations qui est remise en service avec un nettoyage régulier sur chacune d'entre elles.

Le bon entretien assuré sur le domaine public pendant le confinement et depuis le déconfinement a permis aux pratiquants autonomes de retrouver également leurs repères en cette rentrée sur les parcours sportifs, city stade, agrès de fitness etc...

Malgré l'absolue nécessité de rester vigilant sur la situation sanitaire actuelle, les sportives et sportifs saumurois qui sont de plus en plus nombreux peuvent être satisfaits d'avoir retrouvé le chemin des stades et des gymnases avec notamment le retour des premières compétitions. En respectant les diverses mesures et consignes spécifiques à sa pratique, chaque sportif devient un acteur dans la lutte contre la propagation contre la COVID-19.

Photo : Alexandre Hellebuyck



346

Parapluies roses installés dans les rues de Saumur

300 m²

architecture gonflable pour un voyage unique

140

motos au départ de la rando-moto

OCTOBRE ROSE : CETTE ANNÉE, OSEZ LES MONTRER ET FAITES VOUS DÉPISTER !

Parce qu'en France, chaque année, 54 000 nouveaux cas sont détectés ; parce que près de 12 000 femmes décèdent du cancer du sein chaque année et parce que le cancer du sein reste la première cause de mortalité par cancer chez les femmes... la Ville de Saumur et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilisent à nouveau et participent activement à l'opération Octobre Rose.

OCTOBRE ROSE : D'ABORD ET AVANT TOUT DE LA SENSIBILISATION

L'objectif de cette campagne de communication nationale et déclinée avec force à Saumur est de sensibiliser et de lutter contre le cancer du sein. Les diverses manifestations organisées tout au long du mois d'octobre permettent de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation au dépistage et de collecter des fonds pour aider les

chercheurs et les soignants. En somme : soutenir les malades, les accompagner vers la guérison, et faire le maximum pour, demain, en réduire le nombre.

OCTOBRE ROSE À SAUMUR

Depuis plusieurs années, la Ville de Saumur et son CCAS se sont engagés activement dans la campagne de lutte contre le cancer du sein. Cette année, malgré un contexte sanitaire particulier, « Octobre Rose » vivra une nouvelle édition toujours aussi riche grâce à une collaboration étroite entre la Ville de Saumur, les professionnels de santé, les associations et de nombreux acteurs locaux. Au programme : deux séances d'aquagym géant, une rando-moto, l'illumination de monuments, une exposition « Voyage au cœur du sein » et l'installation d'un village place de la République.

FOCUS SUR L'EXPOSITION « VOYAGE AU COEUR DU SEIN »

Quand l'art rencontre la médecine... Cela offre une architecture gonflable de 300 m² installée les 16 et 17 octobre pour inviter le spectateur à un voyage unique à l'intérieur des seins d'une femme. Cette exposition interactive permettra de montrer l'anatomie et l'évolution des tumeurs mais aussi de dédramatiser l'épreuve de la maladie. Pédagogique et instructif !

Aucun doute que chacun pourra trouver, dans le programme de cette édition 2020, sa façon de soutenir la cause.

Et n'oubliez pas le petit accessoire tendance du mois d'octobre : le Ruban Rose.



Programme complet sur : www.ville-saumur.fr



«TOUE»... OU RIEN

Vincent Pocquereau est une figure bien connue des Saumurois qui fréquentent les quais de Loire et s'intéressent à la batellerie : derrière la force tranquille du capitaine, on découvre un tempérament passionné et un fervent défenseur du patrimoine ligérien.

Ville de Saumur : Vincent, quel est votre lien avec la ville de Saumur ? Comment vous définiriez-vous ?

Vincent Pocquereau : Je suis natif de Saumur et je suis passionné et fier de Loire !

VdS : Vous êtes en effet le gérant de « Loire Evasion », l'heureux propriétaire de plusieurs bateaux traditionnels de Loire, et caviste, c'est bien cela ?

VP : Depuis le mois de mars cette année, je travaille en effet à 100 % pour l'entreprise de mon épouse « Loire Evasion », qui propose à la fois des balades en Loire et des hébergements insolites sur des bateaux.

Après une formation en ébénisterie, j'ai suivi les traces de mon père comme caviste. Passionné de bateaux, j'ai construit avec « Vent d'travers » ma première embarcation, puis la « Jeanne-Louise » du prénom de mes deux premières filles.

J'ai développé petit à petit cette activité avec mon épouse, parallèlement à mon métier de caviste. (J'ai travaillé pour la Maison Bouvet Ladubay pendant 29 ans.) Nous avons construit ensemble cette

entreprise. Aujourd'hui je peux me consacrer pleinement à nos bateaux : nous sommes propriétaires de « La Nonchalante », du « Martin Pêcheur », une prame norvégienne, et du « Balbuzard » qui complètera bientôt notre flotte.

VdS : Quelles sont vos actualités ? Vos projets pour l'avenir ?

VP : Nous faisons actuellement beaucoup de sorties « coucher de soleil » et « bivouac » qui sont de plus en plus demandées, les gens ayant envie d'être davantage en harmonie avec la nature. Nous sommes en cours de fabrication d'un hébergement insolite pouvant accueillir 10 personnes. J'en poursuivrai la construction cet hiver.

VdS : Avez-vous un message à faire passer aux Saumurois ?

VP : Ami(e)s saumurois(es), redécouvrez Saumur « à l'authentique » : par la Loire !

25

ans de navigation sur la Loire.

4

bateaux

6 000

visiteurs par an.



Contact :

Site web : www.loireevasion.com

Tel : 06 26 99 85 77

Facebook : [loire evasion](https://www.facebook.com/loireevasion)

loireevasion@gmail.com

LES ÉLUS « AGIR »

Le travail a commencé. Il a commencé dès le 3 juillet dernier, jour d'installation du nouveau Conseil municipal. Il a commencé pour de nombreux sujets : plan vélo avec l'aménagement de nouvelles pistes cyclables (rue d'Orléans, avenue Foch, très prochainement boulevard Joly-Leterme, rue de Verden et place Verdun), réaménagement des quais de Loire, qui feront l'objet d'une première consultation citoyenne à l'automne, création du 1 euro écologie sur chaque billet d'entrée au Château, voté à l'unanimité en commission finances et effectif au 1er février 2021... Le travail a commencé avec beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et d'envie, malgré un contexte sanitaire difficile. Il a commencé avec, surtout, une détermination sincère : nous avons dit ce que nous allions faire, nous faisons ce que nous avons dit. Et nous dirons ce que nous avons fait.

Notre travail a commencé parce que, depuis des mois, notre projet est clair, précis et construit. 80 propositions. 80 propositions pour transformer Saumur. 80 propositions pour une ville plus verte, plus attractive et plus solidaire. Ces 80 propositions, nous sommes déjà en train d'en faire 80 actes. Les 80 millions d'euros d'investissement prévus pour les 6 prochaines années, nous sommes en train de les transformer en écoles rénovées, en pistes cyclables agrandies, en une maison pluridisciplinaire de santé supplémentaire, en soutien à la modernisation des commerces, en des équipements sportifs en accès libre ou encore en des rues rénovées.

Le travail a commencé et le cap, fixé, clair et sans ambiguïté, sera maintenu jusqu'à la dernière seconde de ce mandat. Il sera maintenu et les 80 propositions transformées en 80 actes précisément parce que c'est le mandat que nous ont confié les Saumuroises et les Saumurois, le 28 juin dernier, en nous accordant près de 64% des suffrages exprimés.

majorite.municipale@ville-saumur.fr

LES ÉLUS DE « SAUMUR ENSEMBLE »

Le 28 juin, 3 790 Saumurois ont élu leur maire alors que 12 685 s'abstenaient. Nous réalisons que notre démocratie est fragile. La compétence et l'exemplarité des élus étant souvent remises en cause, il devient urgent de redonner à l'action politique toute sa valeur. Les 4 élus de Saumur Ensemble vous informeront donc régulièrement et en toute transparence de leur travail, destiné à assurer les Saumurois de la construction d'un avenir prospère, solidaire et sécurisant à Saumur. Sur cette dernière dimension, notre volonté de répondre au besoin grandissant de tranquillité et de sécurité publiques, de prévention des risques et de gestion efficace des crises, nous a poussé à demander la création d'une sous-commission municipale dédiée à ces questions. Lors du Conseil Municipal du 10 juillet, nous avons pris acte du refus de monsieur le Maire de répondre favorablement à cette demande et d'accorder ainsi toute l'importance nécessaire à notre sécurité et notre protection.

bertrandsaumur2020@gmail.com

LES ÉLUS DE « SAUMUR EN PREMIER »

Chers concitoyens, avec B. Le Menac'h nous découvrons la vie de citoyens appelés à décider pour la Cité. Minorité ou opposition, droite ou gauche, il est difficile de nous classer. Nous avons décidé de voter avec franchise, oui ou non, en toute responsabilité et en limitant au maximum l'abstention. La politique est l'Art du possible. Aussi, nous avons voté oui pour des décisions sur lesquelles nous obtenons des avancées dans notre sens. Nous voterons contre le projet du Vaulanglais dont l'urbanisme est inadapté à l'intérêt général des Saumurois. A chaque fois, c'est l'intérêt à long terme de la ville que nous pesons, sans démagogie et sans superficialité. Présents dans les 8 commissions municipales, nous découvrons un fonctionnement très encadré, une réglementation étroite qu'il faut maîtriser pour la conserver au service des citoyens. Nous y veillerons. L'association Saumur Toujours en Premier, créée dans la continuité des élections nous soutient. Rejoignez-les !

bernard.henry@ville-saumur.fr
benedicte.lemenach@ville-saumur.fr



Vous avez un projet de création
ou d'aménagement végétal ?

La Serre Tixier, c'est plus de **25 ans de production** et de vente aux particuliers sur 2 serres avec un grand choix de **végétaux de qualité** et **des conseils de professionnels**

Plantes vertes
& fleuries

Compositions
& Fleurs
coupées

Cactus

Pépinière

Arbres
d'ornement

Vivaces



Végétalisation
d'Intérieur &
d'Extérieur

Décoration

Location de
Plantes

Conseils
personnalisés

Livraison

Avenue des Maraîchers
49400 Saint Lambert des Levées
02 41 67 15 81



www.laserretixier.fr

Rue du Fûtreau
37420 Savigny-en-Véron
02 47 58 96 81